

PLAN DE GESTION FINANCIÈRE POUVOIR DE CONTRACTER OU D'APPROUVER UNE DÉPENSE											
Limites monétaires autorisées (avant taxes)											
Titulaire d'un poste désigné	Services professionnels, techniques et autres	Approvisionnements	Autres types de dépenses (publicité, frais financiers, location de biens, rémunération, autres dépenses de fonctionnement)	Avance de voyage Frais de déplacement Temps supplémentaire	Frais d'enquêtes	Avance et dépenses secrètes (dépenses spéciales d'opération)	Réception et frais d'accueil/reunions ministrielles ou interministrielles	Frais de rayonnement	Dépenses de fonction	Avance permanente et de rémunération	Pouvoirs spécifiques ou exceptions
			Sans limite	Sans limite	Sans limite	Sans limite	Sans limite ⁽¹⁾	Sans limite	Selon décrets de nomination	Sans limite	⁽¹⁾ Incluant l'utilisation d'un rouleau d'appât
Directeur général											⁽²⁾ 500 000\$ pour les dépenses en investissements
Directeur général adjoint à l'administration	250 000 \$ ⁽²⁾	500 000 \$ ⁽³⁾	150 000 \$ ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	50 000 \$	25 000 \$	0 \$	10 000 \$	500 \$	300 \$	10 000 \$	⁽³⁾ 2 500 000\$ pour les acquisitions en investissements
Autres directeurs généraux adjoints (DGA)	100 000 \$	25 000 \$	100 000 \$ ⁽⁶⁾	50 000 \$	25 000 \$	0 \$ ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	10 000 \$	500 \$	300 \$	10 000 \$	⁽⁴⁾ 100 000\$ pour les radiations de créances
Directeur principal des ressources humaines	100 000 \$	25 000 \$	100 000 \$ ⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾	50 000 \$	5 000 \$	0 \$	10 000 \$	500 \$	300 \$	10 000 \$	⁽⁹⁾ 15 000 000\$ pour les dépenses liées à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
Directeur (cabinet, direction, bureau ou district)	50 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	0 \$ ⁽¹¹⁾	1 000 \$	500 \$	300 \$	5 000 \$	⁽¹⁰⁾ 25 000 \$ pour les dépenses pour les règlements de griefs et les ententes concernant des litiges
Directeur des mesures d'urgence	50 000 \$ ⁽¹²⁾⁽¹³⁾	5 000 \$ ⁽¹²⁾	10 000 \$ ⁽¹²⁾	10 000 \$ ⁽¹²⁾	5 000 \$ ⁽¹²⁾	2 000 \$	1 000 \$	500 \$	300 \$	5 000 \$	⁽¹¹⁾ Pour les directeurs à la GFEC et de district : 2 000 \$ pour les avances et les dépenses secrètes
											⁽¹²⁾ 50 000 \$ pour les dépenses liées aux opérations spéciales
											⁽¹³⁾ 400 000 \$ pour les dépenses de services liées aux services aériens gouvernementaux

PLAN DE GESTION FINANCIÈRE POUVOIR DE CONTRACTER OU D'APPROUVER UNE DÉPENSE							
Limites monétaires autorisées (avant taxes)							
Titulaire d'un poste désigné	Services professionnels, techniques et autres	Approvisionnements	Limites monétaires autorisées (avant taxes)				Pouvoirs spécifiques ou exceptions
			Autres types de dépenses (publicité, frais financiers, location de biens, rémunération, autres dépenses de fonctionnement)	Avance de voyage Frais de déplacement Temps supplémentaire	Frais d'enquêtes	Avance et dépenses secrètes (dépenses spéciales d'opération)	
Directeur des services spécialisés en enquête	50 000 \$	5 000 \$ ⁽¹⁴⁾	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	2 000 \$	1 000 \$ ⁽¹⁴⁾ pour les dépenses d'approvigionnement et de service liées à l'utilisation des véhicules de la surveillance physique
Adjoint d'un DGA	50 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$ ⁽¹⁵⁾	0 \$ ⁽¹⁵⁾	1 000 \$ ⁽¹⁵⁾ Pour la GFEC et la GFST : 2 000 \$ pour les avances et les dépenses secrètes en l'absence du directeur concerné si une situation exceptionnelle le justifie.
Directeur des ressources informationnelles	200 000 \$ ⁽¹⁶⁾	400 000 \$ ⁽¹⁷⁾	10 000 \$ ⁽¹⁸⁾	10 000 \$	5 000 \$	0 \$	1 000 \$ ⁽¹⁶⁾ pour les dépenses en investissements
Directeur des ressources matérielles	100 000 \$ ⁽¹⁹⁾	200 000 \$ ⁽¹⁹⁾ ⁽²⁰⁾	10 000 \$ ⁽²¹⁾ ⁽²²⁾	10 000 \$	5 000 \$	0 \$	1 000 \$ ⁽¹⁹⁾ pour les acquisitions en informatique, téléphonie et radiophonie
							1 000 000 \$ pour les dépenses payées avec le compte CorpRate
							1 000 000 \$ pour les acquisitions en investissements
							6 000 000 \$ pour les dépenses de loyer et signatures d'ententes avec la Société québécoise des infrastructures
							250 000 \$ pour les dépenses d'immatriculation de véhicules

PLAN DE GESTION FINANCIÈRE
POUVOIR DE CONTRACTER OU D'APPROUVER UNE DÉPENSE

Limites monétaires autorisées (avant taxes)						
Titulaire d'un poste désigné	Services professionnels, techniques et autres	Approvisionnements	Autres types de dépenses (publicité, frais financiers, location de biens, rémunération, autres dépenses de fonctionnement)	Frais d'enquêtes	Avance de voyage Frais de déplacement Temps supplémentaire	Avance et dépenses secrètes (dépenses spéciales d'opération)
Directeur des ressources financières	100 000 \$	200 000 \$	10 000 \$ ^{(23) (24) (25)}	10 000 \$	5 000 \$	0 \$
Commandant régional	50 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	2 000 \$
Directeur adjoint (direction ou bureau)	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	2 000 \$	0 \$ ⁽²⁶⁾
Responsable de service	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	2 000 \$	0 \$
Responsable de division	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	1 000 \$	0 \$
Responsable de bureau	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$
Officier aux opérations	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$
Responsable aux opérations	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$
Adjoint au responsable	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$
Spécialiste en mesures d'urgence	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$
Directeur de centre de service aux MRC	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$

Pouvoirs spécifiques ou exceptions

500 000 \$ pour les transactions liées à la gestion des liquidités de la caisse ramifiée (petite caisse)

Illimité pour les transactions comptables liées aux comptes d'affectation et aux transferts de dépenses entre la Sûreté et le Fonds des services de police
⁽²³⁾ 50 000 \$ pour les radiations de créances
⁽²⁴⁾ 5 500 000 \$ pour les dépenses liées aux régimes de retraite
⁽²⁵⁾ 1 000 000 \$ pour les dépenses liées à la rémunération

Aucun

(26) Pour les directeurs adjoints à la GFFC : 1 500 \$ pour les avances et les dépenses secrètes

Aucun

Aucun

Aucun

Aucun

Aucun

Aucun

Aucun

Aucun

PLAN DE GESTION FINANCIÈRE POUVOIR DE CONTRACTER OU D'APPROUVER UNE DÉPENSE							
Limites monétaires autorisées (avant taxes)							
Titulaire d'un poste désigné	Services professionnels, techniques et autres	Approvisionnements	Autres types de dépenses (publicité, frais financiers, location de biens, rémunération, autres dépenses de fonctionnement)	Avance de voyage Frais de déplacement Temps supplémentaire	Frais d'enquêtes	Réception et frais d'accueil/réunions ministrielles ou interministérielles	Pouvoirs spécifiques ou exceptions
							Avance permanente et de rémunération
Responsable d'unité	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	3 000 \$	0 \$
Sergent aux opérations	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$
Adjoint aux enquêtes	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$
Responsable d'escouade	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$
Responsable du contrôle de qualité - policier	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$
Responsable de module - policier	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$
Coordonnateur	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Responsable de groupe	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Responsable d'équipe - policier	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Instructeur-chef	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Superviseur de relève	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Spécialiste en économie souterraine	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Acronymes : **DGA** / Directeur général adjoint **GFEC** / Grande fonction des enquêtes criminelles **GFA** / Grande fonction de l'administration **GFST** /Grande fonction de la surveillance du territoire